



Nom du projet/activité	Amélioration du flux des services écosystémiques dans les bassins versants biologiquement riches de la région Sud d’Haiti (BIODIVERSITÉ SUD)
Numéro de reference:	HPI20230716- BIODIVERSITÉ
Pays:	Haiti

DEMANDE DE PROPOSITION

No. HPI20230716-BIODIVERSITÉ

Recrutement d’un Consultant local genre et inclusion pour assurer la participation des femmes et la prise en compte de leur besoin dans la planification de la restauration et les plans de gestion de l’impact social et environnemental des microprojets

Date de publication de la Demande de Proposition :	10 septembre 2024
Durée du contrat:	20 jours
Date limite de soumission des questions :	19 septembre avant 2h00pm
Date limite de soumission des propositions :	30 septembre 2024 avant 10h00am
Soumission électronique à l'attention de :	PROCUREMENT HEIFER
Soumission électronique :	logistique-ht@heifer.org
Renseignements pour toute demande de renseignements au sujet de cette Demande de Propositions :	logistique-ht@heifer.org

TABLE DES MATIERES

- I- Détails du projet
- II- Contexte
- III- Objectif de la consultation
- IV- Tâches spécifiques et responsabilités spécifiques
- V- Résultats attendus
- VI- Méthodologie
- VII- Coordination & appui
- VIII- Qualifications requises
- IX- Procédure de sélection et durée de la prestation
- X- Livrables, calendrier et conditions de paiement
- XI- Duree de la prestation
- XII- Documents de candidature
- XIII- Normes & politiques de l'organisation

I. Détails du projet

Agence d'exécution : **Heifer International Haïti**

Maitre d'ouvrage : **Ministère de l'Environnement (MDE)**

Bailleurs : **Heifer International Haïti, GEF et PNUD**

Durée du projet: **6 ans**

II. Contexte

Heifer Project International est une Organisation Internationale Non Gouvernementale à but non lucratif apportant son expertise depuis près de vingt-cinq (25) ans dans l'agriculture et l'élevage dans le souci de d'aider à de meilleures conditions de vies aux familles bénéficiaires. Sa mission globale est de : « combattre la pauvreté et la faim par le biais d'un développement communautaire durable ».

Des efforts sont déployés maintenant dans le département du Sud d'Haïti à travers le projet d'Amélioration du Flux des Services Écosystémiques dans les Bassins Versants Biologiquement Riches de la Région Sud d'Haïti (Biodiversité Sud). L'objectif est de renforcer la gouvernance environnementale des écosystèmes au niveau des 5 bassins versants dans le Sud (Aquin-Saint Louis du Sud, Cavaillon, Les Cayes, Tiburon-Port Salut) et dans les départements de la Grand'Anse et des Nippes (Corail/Anse-à-Veau).

Ce projet s'articule autour de quatre principales composantes :

- 1- Renforcement de la gouvernance et des capacités pour intégrer la protection de la Biodiversité dans la gestion des bassins versants ;
- 2- Restauration des écosystèmes pour renforcer la fourniture de services écosystémiques ;
- 3- Application de pratiques fondées sur le marché pour les petites et moyennes entreprises (PME) liées aux produits de base ;
- 4- Suivi et évaluation (S&E), génération et diffusion des connaissances

Ce projet est cofinancé par le GEF (Fonds pour l'Environnement-FEM), Heifer Project International et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en partenariat avec le ministère de l'Environnement (MDE), et constitue une réponse à un constat initial :

Le pays est reconnu comme un hotspot de biodiversité, caractérisé par la diversité de ses caractéristiques climatiques, géographiques et topographiques. Les zones biosphères, telles que le Massif de la Hotte, les parcs de La Visite et de Macaya, situées dans le Sud, sont à la base des moyens de subsistance des communautés de petits agriculteurs. Cependant, les problèmes tels que l'instabilité politique, la pauvreté, un système public affaibli dépendant de l'aide, des opportunités économiques limitées en raison du manque de financement, d'incitations et d'accès au crédit, ainsi

que la prospérité partagée limitée, ont conduit à la surexploitation des biens et services fournis par ces écosystèmes. Cela a entraîné la dégradation des écosystèmes et la perte de biodiversité.

Les pertes de biodiversité et la réduction des biens et services écosystémiques entraînent des conséquences directes sur les conditions de vie, provoquant la chute des rendements agricoles et accroissant la vulnérabilité de la population aux risques d'inondations et de glissements de terrain. En l'absence de soutien gouvernemental, la population se tourne vers des pratiques non durables, telles que le braconnage et l'extraction de bois, comme stratégie de survie. Ces pratiques contribuent davantage à la dégradation des écosystèmes. Le manque de formation et les faiblesses des canaux de diffusion de l'information limitent les prises de décision qui pourraient parfois réduire les risques de vulnérabilité face aux chocs climatiques. L'un des axes stratégiques du projet Biodiversité Sud vise à changer les habitudes de communication et de gestion des informations environnementales. La collecte, la compilation et la diffusion régulières des leçons apprises et des meilleures pratiques de restauration d'écosystèmes appliquées en Haïti par les organisations nationales et internationales sur une plateforme en ligne accessible réduiront la vulnérabilité aux chocs climatiques et garantiront l'intégration de la biodiversité dans la vie sociale.

Le système d'information environnementale (SIE) géré par le MdE et l'Observatoire National de la Qualité de l'Environnement et de la Vulnérabilité (ONQEV) est mis en place avec le soutien d'ONU Environnement. La diffusion de données permettra de partager les acquis au-delà de la cartographie des institutions et des organisations publiques et privées œuvrant dans le domaine de l'environnement. Elle s'inscrit dans l'objectif stratégique de Heifer International de s'engager, d'apprendre et de se positionner pour aider à façonner et plaider en faveur de meilleures politiques nationales sur le changement climatique et la protection de la biodiversité. Il s'agit de tirer profit de ce qui se passe dans le monde et des réponses apportées pour remodeler les plans nationaux d'adaptation et les rendre plus efficaces.

Heifer Project International souhaite recruter un consultant local spécialisé dans la sensibilisation pour développer une stratégie de communication visant à faciliter les interventions du projet et à étendre le capital social du projet même en dehors des sites du projet. La sensibilisation est un élément indispensable pour provoquer un changement de comportement et favoriser l'intégration de la biodiversité.

À travers les actions du projet, l'amélioration des services écosystémiques impactera les conditions de vie des 321,832 familles résidant dans les 6 communes d'intervention : Les Cayes, Maniche, Camp Perrin, Saint Louis, Baradères et Coteaux, situées dans le département du Sud et des Nippes.

III. But et Objectif de la consultation

- Orienter l'engagement communautaire pour l'intégration totale des femmes dans le développement des plans de restauration et la pérennité des actions du projet ;

- Guider l'élaboration d'un plan de suivi de l'engagement des acteurs axé sur le genre pour stimuler la participation des femmes et leur appropriation des actions du projet.

IV. Tâches spécifiques et responsabilités spécifiques

Sous la supervision du Chef de Projet, le consultant travaillera en étroite collaboration avec les parties prenantes concernées et doit tenir compte dans la méthodologie des tâches suivantes :

- Analyser les besoins spécifiques des femmes et les affectations sociales de chaque action du projet ;
- Evaluer les canaux de communication susceptibles d'atteindre les femmes ;
- Veiller à l'intégration des femmes dans les outils de promotion des actions de restauration et l'application de routine particulièrement sensible aux coutumes et valeurs des femmes ;
- Faciliter la participation des femmes pour remonter les plaintes et doléances du projet ;
- Faire le lien entre les bonnes pratiques de restauration et des activités coutumières des femmes pour guider leur processus d'engagement dans l'approche nouvelle proposée ;
- Collaborer avec l'équipe du projet pour s'assurer la pleine intégration du genre dans l'alignement aux objectifs globaux du Projet Biodiversité Sud.

V. Résultats attendus

Du début et à la fin de la collaboration le consultant national doit servir au progrès suivant :

- Les femmes ont pris une place considérable dans la mise en œuvre des activités de restauration et les activités génératrices de revenus minimisant les impacts négatifs sur l'environnement et leur fonctionnement social.

VI. Méthodologie

Sous réserve de la méthodologie détaillée que le consultant proposera, il devra s'assurer que celle-ci favorise l'intégration des femmes, la promotion de leur valeur culturelle, sociale et économiquement solidaire pour maintenir la durabilité des actions de restauration et l'influence de leur contribution à la résilience des ménages. Leur participation sera alimentée par les informations relatives à la biodiversité partagées par le biais du système d'information sur l'environnement.

VII. Coordination et appui

Le consultant réalisera la mission sous la supervision du Directeur de programme à qui il soumettra la note de cadrage méthodologique, le rapport préliminaire pour un examen et la

version finale en considérant les commentaires reçus. Veuillez noter que le consultant devra utiliser sa propre logistique (ordinateurs, imprimantes, voitures, tablette, car et GPS).

VIII. Qualifications requises

Le ou la consultant(e) doit avoir les qualifications suivantes :

- Diplôme universitaire en travail social, sociologie, anthropologie, ou tout autre domaine connexe ;
- Au moins 3 ans d'expérience dans l'intégration du genre dans la mise en œuvre de des projets de gestion intégrée de bassin versant ou de résilience climatique ;
- Expérience démontrée dans des projets similaires axés sur la biodiversité, la conservation, ou le développement durable, la GIRE ;
- Excellente maîtrise des outils de techniques d'animation et mobilisation communautaire ;
- Connaissance approfondie en GENRE et des stratégies d'engagement communautaire ;
- Compétences avancées en facilitation avec différents parties prenantes ;
- Capacité à travailler efficacement avec divers groupes cibles, y compris les communautés locales, les écoles, les jeunes et les femmes ;
- Aptitude à établir et à entretenir des partenariats locaux pour influencer la dynamique du genre ;
- Maîtrise du français et du créole haïtien, à l'écrit et à l'oral ;
- Passion et compréhension de l'importance du genre dans le développement durable, la restauration des écosystèmes et la conservation de la biodiversité ;
- Capacité à travailler dans des environnements variés et à s'adapter à des contextes culturels différents ;
- Propension à apporter des idées créatives et innovantes pour stimuler efficacement la motivation et l'engagement des groupes vulnérables.

IX. Procédure de sélection

Le recrutement se fera par sélection basée sur la qualité. Les critères définissant la qualité sont :

a) La méthodologie proposée :

- ✓ Démarche technique et méthodologique (Cohérence et raison d'être de la démarche) ;
- ✓ Compréhension du mandat ;
- ✓ Adéquation de l'organisation de la mission et du calendrier d'intervention des ressources, faisabilité et cohérence du plan de travail.

b) Les compétences du/ de la consultant (e) à la tâche :

- ✓ Formation académique ;
- ✓ Expériences générales ;

- ✓ Expériences spécifiques.

X. Livrables, calendrier et conditions de paiement

La mission se déroulera sur une durée maximale de 20 jours (1 mois), à compter de la date de début du contrat jusqu'à la remise de la version finale du rapport. Le paiement dépendra de l'approbation de la direction de Heifer et sera effectué en quatre versements. Le tableau suivant explique le processus.

Livrables	Durée	Condition de paiement
Note de cadrage et calendrier de travail du consultant	Une semaine après la rencontre le contractant	20 % du montant du contrat, après approbation du premier livrable par le Client
Définition de critères stimulant l'influence des femmes aux prises de décision et actions à impact sur l'environnement et la biodiversité	A définir pendant la rencontre d'orientation	40 % du montant du contrat, après approbation du deuxième livrable par le Client
Elaboration d'une stratégie d'engagement	À définir pendant la rencontre d'orientation	
Indicateur et plan de suivi de l'engagement des femmes dans la restauration durable des terres	À définir pendant la rencontre d'orientation	
Rapport préliminaire et restitution des témoignages et leçons apprises des activités et EPP des bonnes pratiques soutenues par les femmes	Dans un délai de 4 jours après les campagnes	40 % du montant du contrat, après approbation du deuxième livrable par le client
Rapport final révisé	Dans un délai de 4 jours après les commentaires	

N.B : Le rapport final de la mission et tous autres documents seront rédigés en français et en anglais et transmis en version électronique (via courriel) par le consultant, à l'attention du chef de projet, pour approbation. Le format requis est Word, police "Times New Roman, taille 12", avec un alignement justifié.

XI. Durée de la prestation

Cette consultation est prévue pour une durée d'un mois, soit 20 jours de travail facturables.

XII. Documents de candidature

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(3es) d'envoyer leur dossier avec les documents suivants :

1. Lettre de motivation
2. Une proposition technique contenant :
 - Note explicative sur la compréhension des TdR ;
 - Approche méthodologique et du plan de travail ;
 - CV détaillé avec références de 3 clients.
3. Une proposition financière en dollars US
4. Un minimum de 4 références pour des travaux similaires réalisés

XIII. Normes & politiques de l'organisation

A. Limitations

Cette DP ne représente pas un engagement d'attribution d'un contrat, de paiement des frais engagés dans la préparation d'une réponse à cette DP, ou d'obtenir ou de contracter des services ou des fournitures. La génisse se réserve le droit de financer l'une ou l'autre des demandes présentées et se réserve le droit d'accepter ou de rejeter dans son intégralité et son pouvoir discrétionnaire absolu toute proposition reçue à la suite de la DP.

B. Propriété

Article 13.1. Propriété en général. Sous réserve de l'article 12.2 ci-dessous, toute propriété intellectuelle (y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur, les marques de commerce, les marques de service et les brevets), les droits de propriété intellectuelle, les livrables, les manuels, les œuvres, les idées, les découvertes, les inventions, les produits, les écrits, photographies, vidéos, dessins, listes, données, stratégies, matériaux, processus, procédures, systèmes, programmes, appareils, opérations ou informations développées en totalité ou en partie par ou pour le compte de l'entrepreneur ou de ses employés ou agents en relation avec le service et/ou marchandises (collectivement, le « produit de travail ») sont la propriété exclusive de HPI. Sur demande, l'entrepreneur doit signer tous les documents et prendre toutes les mesures nécessaires pour confirmer ou perfectionner la propriété exclusive de HPI du produit de travail.

Article 13.2. Propriété intellectuelle antérieure. Toute propriété intellectuelle appartenant à une Partie avant la date d'entrée en vigueur (« propriété intellectuelle antérieure ») doit demeurer la propriété exclusive et exclusive de cette Partie. En ce qui concerne l'une des adresses IP antérieures de l'entrepreneur incluses dans le produit de travail, l'entrepreneur conserve la propriété et accorde par la présente à HPI un droit permanent, non exclusif, sans redevances, dans le monde entier, irrévocable, et une licence d'utilisation, de copie, de reproduction, afficher, modifier, réviser, exécuter et distribuer ladite propriété intellectuelle, dans n'importe quel format ou n'importe quel support, dans le cadre du produit de travail.

Article 13.3. Travail fait pour la location. Dans la mesure où les lois sur le droit d'auteur s'appliquent au produit de travail, les Parties conviennent que (a) HPI a spécialement commandé ou commandé le produit de travail, b) le produit de travail est une "œuvre faite pour la location" en vertu des lois des États Unis sur le droit d'auteur, et c) HPI est considéré comme l'auteur de celui-ci et doit posséder tout droit, le titre et l'intérêt qui y sont. Dans la mesure où ces droits, en tout ou en partie, ne sont pas acquis dans HPI comme un «travail fait pour la location», entrepreneur par la présente subventions irrévocablement, assigne, et les transferts à HPI, exclusivement et à perpétuité, tous les droits de l'entrepreneur de toute nature ou de nature, maintenant connu ou par la suite conçu, dans, et dans le cadre du produit de travail, et HPI doit posséder uniquement et exclusivement tous les droits qui s'y contancient, et dans les éléments de celui-ci, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits alliés, auxiliaires, subsidiaires, accessoires et d'adaptation. L'entrepreneur renonce par la présente à tous les droits connus sous le nom de « droits moraux » et à tous les droits similaires que l'entrepreneur peut avoir en rapport avec le produit de travail. La description des services et/ou des marchandises fournis dans le présent accord ne limitent en rien la façon dont HPI peut utiliser le produit de travail.

C. Règlements applicables

Les soumissionnaires doivent être légalement enregistrés pour opérer en Haiti et se conformer à la législation locale applicable, y compris l'achat non limité au droit du travail, les exigences financières, les impôts, etc.

Les soumissionnaires seront également tenus de se conformer aux politiques et normes de HPI